



Sommaire

Le Strategic Counsel est heureux de remettre le présent rapport à Affaires mondiales Canada (AMC) après avoir mené une étude qualitative et quantitative exhaustive auprès de citoyens canadiens qui voyagent à l'étranger pour affaires, pour le plaisir ou pour tout autre type d'activité, comme les engagements bénévoles ou les études, ainsi qu'auprès de professionnels du voyage. L'étude de 2018 est une mise à jour des études antérieures menées par le Strategic Counsel auprès de Canadiens qui ont voyagé à l'étranger en 2007 et 2008, même si elle contient de nombreuses nouvelles séries de questions pour tenir compte d'un important recentrage des objectifs de recherche.

A. Contexte et objectifs

Le nombre de Canadiens qui voyagent à l'étranger est en constante augmentation, soit 21 % de plus qu'il y a dix ans, et leurs destinations sont plus diversifiées. Selon les dernières statistiques, les Canadiens ont effectué 32,5 millions de voyages avec nuitées à l'extérieur du pays en 2015, dont 82 % étaient des voyages d'agrément¹. Les Canadiens sont toujours aussi nombreux à voyager fréquemment aux États-Unis (pays qui demeure la principale destination de voyage pour les personnes qui voyagent à l'extérieur du Canada), ainsi que vers les destinations « soleil » (le Mexique et les Caraïbes) et l'Europe, mais les régions moins connues et plus éloignées du monde sont également de plus en plus populaires. Ainsi, un nombre croissant de Canadiens se rendent maintenant dans la région de l'Asie-Pacifique – la Chine, Hong Kong, le Japon et la Thaïlande étant les destinations les plus populaires dans la région. Bien qu'ils représentent une plus petite part du marché du voyage, les voyages d'aventure ou d'expérience sont également à la hausse, comme en témoigne le nombre croissant de voyageurs internationaux attirés par des endroits plus exotiques et désireux de s'adonner à des activités plus à risque, dont le vélo de montagne, l'escalade, la plongée en haute mer ou le parachutisme.

Bien que la plupart des voyages internationaux se déroulent sans incident, il incombe au gouvernement du Canada et plus particulièrement aux services consulaires d'AMC d'informer les citoyens canadiens sur la façon de voyager en toute sécurité et de leur offrir une aide consulaire s'ils éprouvent des difficultés pendant qu'ils sont à l'étranger. Puisqu'il doit tenir compte de l'évolution de l'environnement consulaire et des habitudes de voyage des citoyens canadiens à l'étranger, AMC a entrepris de suivre cette évolution et donc de mettre à jour les deux recherches sur l'opinion publique menées en 2007 et 2008, également par le Strategic Counsel, auprès de voyageurs canadiens et de professionnels de l'industrie au pays.

L'étude précédente a conclu que l'approche utilisée par les voyageurs canadiens pour planifier leurs voyages est quelque peu improvisée et, bien qu'ils se préoccupent de la sécurité et de la sûreté, ils accordent moins d'attention à cet aspect de la planification du voyage qu'à d'autres aspects. Quant aux principales sources d'information, le gouvernement du Canada, bien que crédible et généralement perçu comme étant facile à joindre au besoin, est perçu comme une source secondaire pour les voyageurs et les professionnels du voyage, plusieurs d'entre eux puisant leurs renseignements dans les guides de voyage et sur les sites Internet. Toutefois, le gouvernement du Canada est perçu comme la principale ressource des voyageurs en cas d'ennuis à l'étranger.

La présente étude continue d'examiner les comportements, les attitudes, les besoins et les attentes des voyageurs canadiens une décennie plus tard. Ensemble, les volets qualitatif et quantitatif de l'étude ont été conçus pour atteindre plusieurs objectifs, y compris :

¹ *Profil des voyages internationaux des Canadiens*, Réseau de veille en tourisme (<http://veilletourisme.ca/2016/09/28/profil-voyages-internationaux-canadiens/>).